

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 34 Conception de situations d'apprentissage			
Code	PEPS2B34PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	11 C	Volume horaire	180 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte</p> <p>Justine DELHAYE (justine.delhay@helha.be)</p> <p>Nathalie ANDRE (nathalie.andre@helha.be)</p> <p>Julia CANETE SARMIENTO (julia.canete.sarmiento@helha.be)</p> <p>Samuel BRUYNINCKX (samuel.bruyninckx@helha.be)</p> <p>Marie-Noëlle CORNET (marie-noelle.cornet@helha.be)</p> <p>Dominique GEBKA (dominique.gebka@helha.be)</p> <p>Charlène GHISLAIN (ghislainc@helha.be)</p> <p>Maeliss LAGAKIS (maeliss.lagakis@helha.be)</p> <p>Laure MOULIN (laure.moulin@helha.be)</p> <p>Fabienne PEERS (fabienne.peers@helha.be)</p> <p>François XHROUET (franc.xhrouet@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies</p> <p>Johanna VAN DE PLAS (johanna.van.de.plas@helha.be)</p> <p>Tom CALLENS (tom.callens@helha.be)</p> <p>Véronique DE TILLESSE (veronique.de.tillesse@helha.be)</p> <p>Anne-Sophie HALLEZ (anne-sophie.hallez@helha.be)</p> <p>Joelle MATTENS (joelle.mattens@helha.be)</p> <p>Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be)</p> <p>David PRINCE (david.prince@helha.be)</p> <p>Magali VARELLI (magali.varelli@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut</p> <p>Laetitia CAMBIER (cambierl@helha.be)</p> <p>Christian MOL (christian.mol@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	110		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE prend appui sur les contenus et démarches de l'UE1 et l'UE4 du Bloc1 pour les compléter et les complexifier.

Elle vise à placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque, à faire émerger des compétences méthodologiques et à porter un regard réflexif sur celles-ci. Ses priorités sont observer, analyser et expérimenter les différentes composantes de la formation, analyser la pratique et opérer des réajustements.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
- 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs
- 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable

- de présenter des écrits professionnels correctement orthographiés et rédigés (structure, syntaxe , lexique et soin)
- de respecter les consignes reçues pour l'organisation de ces écrits dans un contexte professionnel,
- de compléter les contenus et démarches vus par une recherche personnelle
- d'analyser une action pédagogique, proposer des réajustements, des pistes de remédiation et de les argumenter en s'appuyant sur des connaissances théoriques et référents officiels.
- de porter un regard réflexif sur la pratique des séquences d'apprentissage et sur les démarches d'évaluation menées en vue de les ajuster pour sa future pratique professionnelle
- de s'approprier les contenus et démarches abordés pour élaborer des séquences d'apprentissage dans différentes disciplines et des démarches d'évaluation appliquées à ces séquences.
- de concevoir des démarches interdisciplinaires qui intègrent (contextualisation et réorganisation) les contenus disciplinaires et psychopédagogiques découverts.
- de concevoir des séquences d'apprentissage et démarches d'évaluation préparées.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : PEPS2B35PS

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS2B34PSA	Ateliers de formation professionnelle	120 h / 8 C
PEPS2B34PSB	Évaluation des apprentissages	30 h / 1.5 C
PEPS2B34PSC	Psychologie des apprentissages	30 h / 1.5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 110 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS2B34PSA	Ateliers de formation professionnelle	80
-------------	---------------------------------------	----

PEPS2B34PSB	Évaluation des apprentissages	15
PEPS2B34PSC	Psychologie des apprentissages	15

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

La cohérence pédagogique du rassemblement de ces AA est fondée sur le fait que celles-ci sont toutes en lien avec la préparation et la conduite d'activités d'apprentissage et l'évaluation de leur impact sur les élèves en fonction du modèle pédagogique sollicité

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle			
Code	22_PEPS2B34PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laetitia CAMBIER (cambierl@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Donner du sens à la théorie par une contextualisation
 Éprouver les contenus théoriques
 Développer les capacités de réflexivité, d'analyse **critique**

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable
 d'aborder positivement la diversité

d'adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

de développer une maîtrise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

concevoir des situations d'apprentissage d'une compétence

s'appuyer sur les documents de référence légaux

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Mise au point de matériel didactique
- Déplacement dans les classes
- Construction de séquences
- Retour sur les pratiques

Démarches d'apprentissage

- Tournante en sous-groupes avec le MFP, un professeur de discipline, le psychopédagogue.
- Les groupes plus restreints doivent donner lieu à une réelle implication, susciter des échanges

Dispositifs d'aide à la réussite

Partage de recherches individuelles

Sources et références

C. BOGAERT, **S. DELMARLE**, **Une autre** gestion du temps scolaire ; De Boeck, Bruxelles, 2002

C. CAFFIEAUX, Faire la classe à l'école maternelle, De Boeck, Bruxelles, 2011

J. STORDEUR et Ch. JAMAER, Oser l'apprentissage à l'école, De Boeck, Bruxelles, 2013

Les programmes de l'enseignement catholique

D'autres sources citées dans le cadre des cours.

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation certificative de cette activité d'apprentissage est réalisée lors d'une épreuve intégrée qui comprend également les critères liés **au cours de psychologie** des apprentissages et à celui d'évaluation des apprentissages.

La présence aux AFP est obligatoire et conditionne l'accès aux stages. Les tâches demandées lors des cours et non effectuées occasionneront une interdiction de présenter l'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	30	Exo	70	Exo	100

Eve = Évaluation écrite, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 80

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Evaluation des apprentissages			
Code	22_PEPS2B34PSB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laetitia CAMBIER (cambierl@helha.be)		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Mettre l'accent sur les différents types d'évaluation
 Créer des outils

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable
 de présenter des écrits professionnels correctement orthographiés et rédigés (structure, syntaxe , lexique et soin)
 de s'approprier les contenus et démarches abordés pour analyser des séquences d'apprentissage et élaborer un outil d'évaluation
 de créer des transferts pertinents entre les contenus de cours (théoriques et méthodologiques) et la pratique
 de faire preuve d'analyse réflexive

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Evaluer: quoi? Comment? Pourquoi? Quand?

Démarches d'apprentissage

Analyse de documents, exercices d'appropriation et construction d'outil

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Ouvrages de Zerbato-Poudou
 Publications Eduscol
 Revue "Cahiers pédagogiques"

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation certificative de cette activité d'apprentissage est réalisée lors d'une épreuve intégrée qui comprend également les critères liés **aux ateliers de formation professionnelle et au cours de psychologie des apprentissages**

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	30	Exo	70	Exo	100

Eve = Évaluation écrite, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie des apprentissages			
Code	22_PEPS2B34PSC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christian MOL (christian.mol@helha.be)		
Coefficient de pondération		15	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Réflexion théorique sur quelques pratiques pédagogiques, sur les modèles d'apprentissage

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable
 de porter un regard réflexif sur la construction de séquences d'apprentissage
 de s'approprier les contenus et démarches abordés pour élaborer des séquences d'apprentissage
 de créer des transferts pertinents entre les contenus de cours (théoriques et méthodologiques) et la pratique
 de cibler les procédures d'enseignement pour amener tous les élèves à développer les compétences du programme.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Différents types de pédagogie
 Conditions favorables à l'apprentissage en maternelle
 Modèles d'apprentissage

Démarches d'apprentissage

Exposés théoriques
 Lecture d'articles et analyse de documents écrits
 Exercices

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Ouvrages de Goigoux, de Delmarle et Bogaert, de Stordeur et Jamaer

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation certificative de cette activité d'apprentissage est réalisée lors d'une épreuve intégrée qui comprend également les critères liés **aux ateliers de formation professionnelle et aux cours d'évaluation des apprentissages**

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	30	Exo	70	Exo	100

Eve = Évaluation écrite, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).